

## PATRIMOINE

## CARSAC-AILLAC : DEUX VILLAGES EN UN

Si à l'origine, ces deux communes possédaient chacune leurs spécificités, elles ont fusionné en 1961 pour devenir Carsac-Aillac. La « voie verte » que vous emprunterez en partie, longe un haut-lieu de la recherche préhistorique au lieu-dit « Pech de l'Aze » (hors parcours), abri sous roche qui fût l'objet de fouilles sous la direction du professeur François Bordes, Géologue-Préhistorien. D'autres gisements existent sur la commune également riche de moulins, de petites sources alimentant ses lavoirs plus ou moins grands.

Bourg d'Aillac  
© Les Colloacs

## PATRIMOINE

## LE CHEMIN DES MEUNIERIS

Si vous souhaitez faire une boucle locale, sachez que la rivière Enéa activait plusieurs moulins sur ce territoire depuis la fin du Moyen Age. Plusieurs moulins seront à découvrir

le long de cette boucle, mais également sur les parties communes avec le GR de Pays. Celui de Moulin-Neuf, est comme son nom ne l'indique pas, le plus ancien de ce secteur.

## ÉCONOMIE

## LA VOIE VERTE

La voie verte a été créée au début des années 2000, en remplacement de la ligne de train allant de Sarlat la Canéda à Souillac, que les derniers voyageurs ont emprunté en 1980. Cette voie verte aménagée relie Sarlat à Cazoulès, à la limite du Lot. Longue de 23 km, elle longe la Dordogne sur une grande partie de son parcours.

La voie verte  
© Les Colloacs

Cette étape vous fera traverser des paysages variés, entre vallée de la Dordogne, forêts de chênes et patrimoine bâti remarquable. Vous suivrez quelques tronçons de la voie verte, notamment pour traverser le pont depuis Groléjac et rejoindre Carsac (magnifiques jardins d'eau ouverts de mai à septembre). Puis vous découvrirez le charmant village d'Aillac, ancien port de pêche, avant de terminer votre étape à Calviac-en-Périgord.

## SITUATION

«La Mouline» à Groléjac

## PARKING

Possibilités à la Mouline  
Pour l'arrivée, redescendre vers le bourg de Calviac en Périgord depuis «Fonnoyer»



## Code de balisage GR® de Pays

FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

© marques déposées

OFFICE DE TOURISME  
DU PAYS DE FÉNELON

05 53 59 10 70  
tourisme@paysdefenelon.fr  
www.fenelon-tourisme.fr

Consultez le **cahier d'adresses** pour plus d'informations sur le parcours (hébergement, restauration, commerces et services)

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA  
RANDONNÉE PÉDESTRE DE LA DORDOGNE

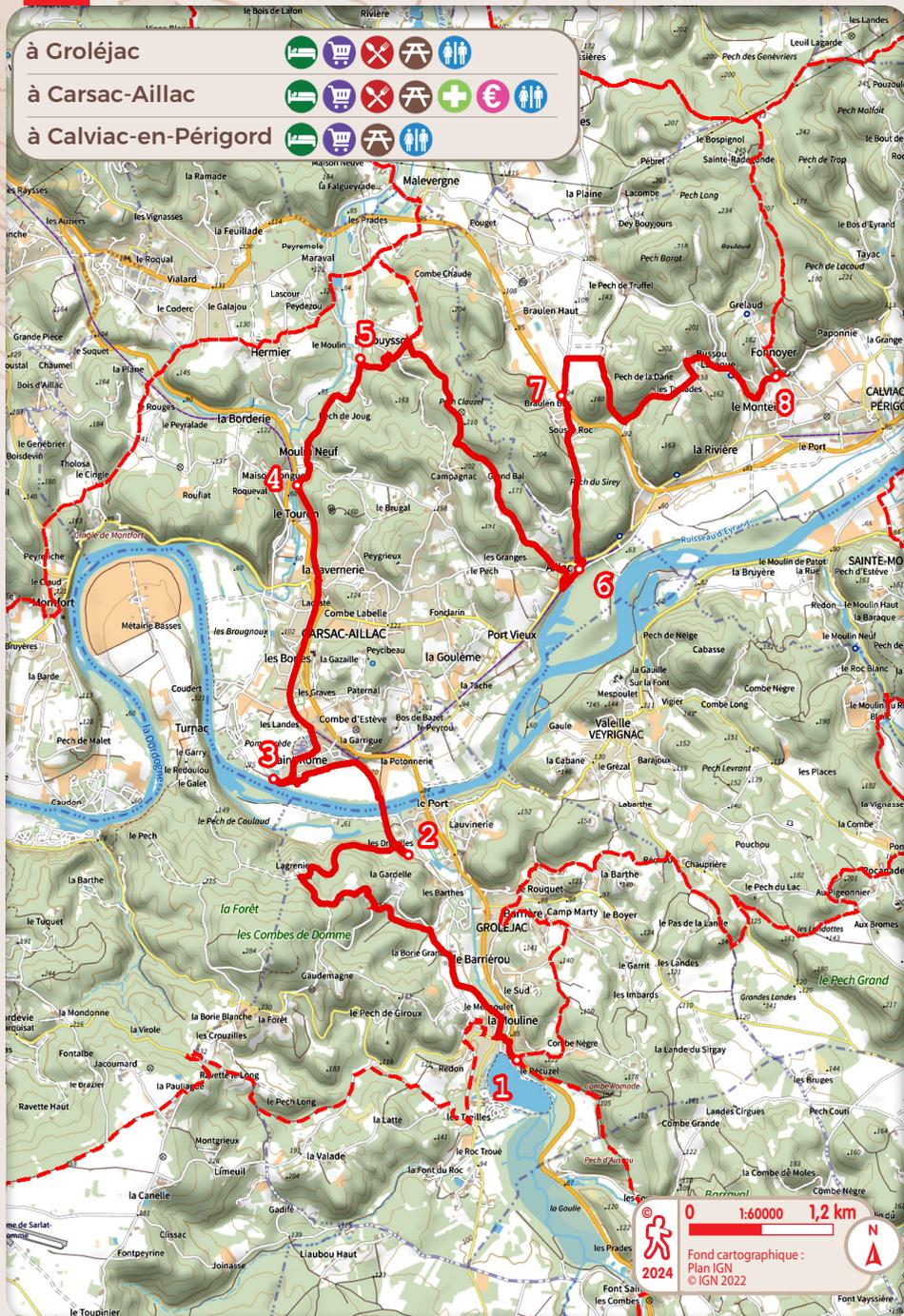
05 53 53 71 46  
dordogne@ffrandonnee.fr  
www.dordogne.ffrandonnee.fr

## À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Plan d'eau du Roc Percé, lavoir
- La voie verte
- Les rochers de St Rome
- Les jardins d'eau de Carsac
- Carsac (patrimoine et commerces)
- Le chemin des meuniers
- Aillac (charmant bourg, voie verte)
- Château de Braulen
- Réserve zoologique de Calviac

Les Jardins d'eau, Carsac  
© Les ColloacsRochers St Rome  
© COMMIMAGES

En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort ; picto 2 = Technicité (présence ou non d'obstacles) ; picto 3 = Risque (d'accidents lié à la configuration des lieux).  
Cotation : 1 = Facile ; 2 = Assez facile ; 3 = Assez difficile ; 4 = Difficile.



- 1 Depuis la D704 rejoindre «La Mouline» et traverser la passerelle proche du lavoir. Face à l'ancien bureau de poste suivre le «chemin du moulin». Prendre ensuite « Chemin du Mespoulet ». Puis prendre à droite au goudron ensuite emprunter le chemin à gauche après « La Borie Grande ». Serrer à droite.. À l'intersection prendre en face. Après 250 m, prendre en bordure de prairie sur droite. (⚠ > **montée raide**) À la route traverser avec prudence. Continuer « route de la Grenie ». Après le deuxième transformateur EDF prendre sur droite (voie sans issue en face).
- 2 Tourner à droite une fois le pont franchi puis descendre à droite pour rejoindre la voie verte. Descendre les marches à gauche une fois la Dordogne franchie, puis à droite. Ensuite [👁 > **longer les rochers**] en empruntant le chemin sur gauche. Une fois les derniers rochers passés, prendre en épiingle à cheveux à droite. [👁 > **Jardins d'eau de Carsac**] Passer devant les Jardins d'eau puis l'EHPAD.
- 3 Suivre la voie verte (commerces à proximité), la quitter sur la droite après « La Médiathèque ». Vous retrouvez le chemin des meuniers. Une cinquantaine de mètres après un panneau d'interprétation, tourner à droite, ancienne carrière à proximité.
- 4 Au goudron, tourner à gauche puis à droite « Chemin du Roc de Navette ». Au chemin castiné suivre à gauche puis en face au goudron. Continuer tout droit sur 300m puis tourner à droite pour la (⚠ > **montée**).
- 5 Aux maisons prendre à droite puis à gauche. À la sortie de « Le Bouyssou » prendre à droite et monter vers l'élevage de canards. Après 1 km, suivre le PDIPR direction Aillac sur la gauche. Au goudron suivre en face, le quitter après 500m par le chemin naturel. Arrivée dans le bourg de Aillac [👁 > (église, tables, bancs, WC ...)] (⚠ > **Traverser la D 703**) pour « rue de la Couasne », serrer à droite pour la « Rue du Lavoir », et « Rue du Calvaire » à gauche. Arrivé face aux ruines du Château, suivre à gauche la voie verte. Faire 200 m [👁 > **Admirez le village sous un autre angle**] et tourner en contrebas à gauche et aussitôt à droite. [👁 > **Maison sur le piton rocheux**].
- 6 Suivre la D703, sur la gauche pour tourner à droite vers « Impasse de la Vidalie ». Continuer et prendre à droite en bas, traverser le village du Roc puis tourner à gauche (D 704a) (⚠ > **La suivre sur 100m**) avant de tourner à droite puis encore à droite vers « Château de Braulen ».
- 7 Prendre « Impasse du château de Braulen », et suivre le chemin herbeux sur droite. Prendre à gauche au goudron et encore à gauche à l'intersection suivante. [👁 > **Réserve Zoologique de Calviac, AR 0,6 km**]. Faire 150m avant de tourner à droite vers le chemin en descente. Suivre la « Rue des Roses Trémières » puis à droite « Rue des Grenouilloux ». En bas, continuer à droite sur 250 m, puis à gauche. À «Fonnoyer» prendre à gauche le chemin qui se trouve avant la Croix. [👁 > **Vous pouvez regagner le bourg de Calviac en suivant la route goudronnée.**] 8